



**Mairie de NOISSEVILLE**

38, rue principale  
57645 NOISSEVILLE

Tél : 03.87.76.72.68

**COMPTE-RENDU DE LA  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 23 MAI 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt-trois mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Noisseville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Geoffrey SCHUTZ, Maire.

**Membres présents** : Madame Catherine BAUR, Monsieur Geoffrey SCHUTZ, Monsieur Bernard DENIZART, Madame Claire MARSAL, Monsieur Jérôme NOEL, Madame Catherine RAPPIN, Madame Juliette FOULIGNY, Monsieur Jean-François DUMONT, Madame Pierrette ROMERA, Monsieur Jérôme PRACHE, Monsieur Guy ROLLIN, Madame Pierrette GUNTHER-SAES, Monsieur Benoît MATOT, Monsieur Gioacchino CAVANNA.

**Absents excusés** :. Madame Monique BUBOLA (a donné procuration à Benoit MATOT).

**Absent non excusé** : Néant.

**ORDRE DU JOUR** :

Nomination d'un secrétaire de séance.

00. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2024,

01. Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte,

02. Demande de subvention au Département pour achats mobiliers spécifiques pour la Biblinoise,

03. Divers.

**NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.**

Monsieur Bernard DENIZART est nommé secrétaire de séance.

## **0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2024.**

Aucune observation, ni écrite, ni orale n'ayant été formulée,

Le Conseil Municipal,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 Avril 2024.

## **1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte. DCM N° 019/2024**

**Le Maire informe l'assemblée :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2113-6 et suivants,

**Vu** la convention de groupement permanents à la carte ci-annexée,

**CONSIDERANT** qu'un groupement de commandes permet à une pluralité de personnes publiques et privées justifiant de besoins communs liés à un achat déterminé, de s'associer dans le but d'optimiser des avantages tant au niveau économique qu'au niveau de la qualité des prestations,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**AUTORISE** la participation de la commune de Noisseville aux groupements de commandes permanents à la carte instaurés par Metz Métropole, ouverts aux communes de la métropole et aux organismes associés intéressés par la démarche, dans les domaines d'achats suivants :

*« 32 Géoréférencement des réseaux »*

Les conditions de fonctionnement de ces groupements étant fixées par la convention ci-jointe,

**ACCEPTÉ** que Metz Métropole soit désignée comme coordonnateur des groupements ainsi formés.

**DECIDE** que la Commission d'Appel d'Offres de Metz Métropole soit la Commission d'Appel d'Offres des groupements de commandes.

**APPROUVE** pour les besoins propres aux membres des groupements, les termes de la convention constitutive des groupements de commandes annexée à la présente délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à suivre l'exécution des marchés correspondants, avenants et reconductions éventuels.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les formulaires d'adhésion aux groupements de commandes permanents.

## **2. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - Demande de subvention au Département pour achats mobiliers spécifiques pour la Biblinoise. DCM N° 020/2024.**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal :

Le Département propose aux communes une aide pour l'acquisition de mobiliers définis pour la bibliothèque municipale, la "Biblinoise".

Un dossier de subvention à ce titre est déposé auprès du Conseil Départemental de la Moselle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**S'ENGAGE** à porter cette subvention au budget communal 2024 et à acquérir le mobilier défini au titre de la collectivité.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à vingt heures et quarante-deux minutes.**

**La présente séance comportant deux délibérations numérotées N°019/2024 à N°020/2024.**

## **3. DIVERS :**

- Tenue du Bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024
- Mise à jour du tableau de clé / Mairie
- Entretien des espaces verts : décision de sous-traitance / recherche entreprises
- Plan cimetière
- Points sur l'avancée des dossiers concernant les travaux en cours, à savoir :

- City stade
- Eclairage LED de l'ensemble du village
- Traversée de la Départementale
- Bornes électriques
- Vidéo protection
- Église
- Atelier place de l'Eglise
- Voie verte entré Noisseville et Nouilly

- Agence Postale
- Aménagements Rue du Ruisseau
- Élagage arbres et traitement chenilles processionnaires

- Octobre Rose (préparation)
- Etude énergétique des bâtiments communaux
- Géolocalisation des réseaux
- Retour sur la cérémonie du 8 mai
- Subventions
- Calendrier des manifestations :
  - 13 juin : sortie Metz'o
  - 15 juin : fête de la Saint Jean
  - 27 juin : distribution des boîtes SOS
  - 30 juin : opération Nettoyons le village

Noisseville, le 24 Mai 2024  
Le Maire,  
Geoffrey SCHUTZ

